

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 08 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six et le huit du mois de juillet à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membre de droit :

Mme Corinne QUEBRE, directrice de cabinet

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Christophe TESTAS, Jean-Michel BOUAT, Bernard MIRAMOND, Alain GLADE, Jean-Luc CANTALOUBE, Michel FRANQUES, Serge SERIEYS, Pierre SCHULTHEISS, Laurent GRANGIS.

Mmes Eva GERAUD, Nadia OULD AMER, Guilaine DIEZ, Brigitte AUBERT, Martine PIOVESAN

- Membres à voix consultative :

COL Jimmy GAUBERT, directeur départemental.

MED-LCL Marie-José JEGOU le CDT Philippe SIGUIER, le LTN Yannick FERRIE, la SCH Olivia LASSERRE (suppléante du SCH Julien VERGNES) et M. Christophe MOREL, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours

LTN Vincent COLOM, référent sûreté sécurité

Mme Laëticia CAPARROS, référente mixité et lutte contre les discriminations

Participent à la séance :

M. Jean-François CAUQUIL suppléant de Martine PIOVESAN

COL Florent DOSSETTI, directeur départemental adjoint

LCL Philippe CNOCQUART, sous-directeur pilotage et stratégie

LCL Sylvain ESLAN, sous-directeur opérations

Absents excusés :

M. Simon BERTOUX, préfet du Tarn

Mmes Sylvie BIBAL-DIOGO, Florence BELOU

M. Jean-Luc ALIBERT

CDT Jean-Paul ESCANDE, président de l'union départementale

SCH Mélika LEDOUX

M. Benoît CUBAYNES, payeur départemental

Secrétaire : Colonel Jimmy GAUBERT.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 15 / pouvoirs : 0/ votants : 15.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 10 / présents : 8.

Date de la convocation : 26 juin 2026.

RAPPORT N°044/CA-07/2026

OBJET : Désignation de représentants du SDIS au conseil d'administration du centre de gestion du Tarn

Le président rappelle que le SDIS du Tarn adhère au centre de gestion du Tarn pour les missions relevant du socle commun de compétences, conformément aux dispositions de l'article L452-39 du code général des collectivités territoriales.

A ce titre et conformément aux dispositions de l'article 20-1 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 il bénéficie de 2 sièges de titulaires et 2 sièges de suppléants pour représenter le SDIS au conseil d'administration du centre de gestion.

Il convient donc de désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants parmi les membres (titulaires ou suppléants) du conseil d'administration du SDIS.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

- de désigner les membres suivants pour représenter le SDIS au conseil d'administration du centre de gestion du Tarn :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Eva GERAUD	Guilaine DIEZ
Bernard MIRAMOND	Jean-Michel BOUAT

Document signé électroniquement par
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité